

MICHIELS Françoise

De: LAZZARA Nathalie
Envoyé: vendredi 16 juin 2023 16:10
À: BELLADONE Thomas
Cc: ibefe.namur; MICHIELS Françoise; PIRE Françoise; Joseph.BURNOTTE@cepag.be; fabienne.tinant@skynet.be
Objet: RE: Appel à projets 2022-2023 du Fonds d'équipement - demande d'avis pour le 16/06/2023 (Bassin EFE Namur)
Pièces jointes: AVIS CEF Namur - EPPEQ-22-23-TRAVAIL-COMPLET NAMUR.xlsx; Annexe2 - PdR 2019-2023_Année 5 (2023-2024).pdf; Synthèse TC IBEFE Namur 2022.pdf

Bonjour Thomas,

Comme convenu, nous te faisons part de l'avis des membres de notre Chambre Emploi Formation qui a tenu séance plénière le 13 mars et le 15 mai dernier et a remis avis sur cet appel à projets ce jeudi 15 juin par voie électronique.

Lors de leurs séances plénières, les membres ont souhaité remettre avis sur l'appel à projets 2022-2023 du fonds d'équipement suivant les critères suivants :

- GRANDE PRIORITÉ (très prioritaire) pour les demandes des CTA du Bassin de Namur, pour les demandes relatives à des options soutenues en création par la Chambre Enseignement de Namur ainsi que pour les options reprises dans les thématiques communes de l'IBEFE Namur en création pour la formation initiale (cfr. synthèse TC ci-jointe);
- PRIORITÉ (prioritaire) pour les demandes d'options reprises dans les thématiques communes de l'IBEFE Namur en maintien et pour les options qui passent en CPU (PEQ) ;
- PEU PRIORITAIRE pour l'achat de logiciels ou matériel informatique en lien avec évolution de métiers non prioritaires ;
- NON PRIORITAIRE pour les autres demandes options si elles ne sont pas en lien avec des métiers identifiés comme en pénurie ou étant porteurs d'emploi (*exemple : assistant en soins animaliers*).

Je te joins également la synthèse de nos thématiques communes 2022 ainsi que le plan de redéploiement de notre chambre Enseignement, puisque ceux-ci ont considérablement orienté l'avis remis.

Pour La Chambre Emploi Formation de Namur,
Et son Président, M. Joseph Burnotte,

Nathalie Lazzara

Nathalie LAZZARA
Chargée de mission

Instance Bassin de l'Enseignement qualifiant,
de la Formation et de l'Emploi de Namur
(IBEFE Namur)

Boulevard du Nord, 14
5000 Namur

T. 081/23.96.65

Gsm. 0494/37.93.03

nathalie.lazzara@forem.be



Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire

De : BELLADONE Thomas <Thomas.BELLADONE@cfwb.be>

Envoyé : jeudi 27 avril 2023 18:35

À : fabienne.tinant@skynet.be

Cc : LAZZARA Nathalie <nathalie.lazzara@forem.be>; ibefe.namur <ibefe.namur@forem.be>

Objet : Appel à projets 2022-2023 du Fonds d'équipement - demande d'avis pour le 16/06/2023 (Bassin EFE Namur)

Madame la Présidente,

En application du Décret du 11 avril 2014 garantissant l'équipement pédagogique de l'enseignement qualifiant et fixant l'organisation des centres de technologies avancées, la Fédération Wallonie-Bruxelles poursuit son action de modernisation de l'équipement pédagogique de l'ensemble des établissements d'enseignement qualifiant.

Afin d'éviter une dispersion des moyens, l'investissement dans de nouveaux équipements pédagogiques de qualité doit se faire, plus que jamais, en phase avec la réalité du monde du travail et en cohérence avec les équipements disponibles dans les établissements d'enseignement, les Centres de Formation régionaux et les CTA.

A ce titre, votre expertise nous est indispensable.

Pour ce faire, vous êtes invités à communiquer votre avis sur **le lien entre les projets introduits par les écoles et l'emploi régional** et retourner le fichier Excel complété à l'adresse électronique thomas.belladone@cfwb.be. A ce propos, nous insistons sur l'importance de remettre des avis nuancés, prenant notamment en compte la mobilité des élèves, formés au sein d'une zone donnée et pouvant être amené à travailler par la suite dans une autre zone. Dans cette optique, le critère de la pénurie d'emploi à lui seul ne suffit pas à juger de la pertinence d'un projet.

Pour remettre votre avis, vous devez sélectionner la colonne **AM « Avis BASSIN EFE sur le lien avec l'emploi régional »** et indiquer pour chaque projet la priorité à donner selon vous aux différents équipements portés à votre connaissance, parmi une liste déroulante reprenant les propositions suivantes : très prioritaire – prioritaire – moyen – peu prioritaire – non prioritaire – réservé – négatif. Vous avez la possibilité d'argumenter votre choix en ajoutant un commentaire libre dans la colonne **AN** prévue à cet effet :

AL	AM	
Bassin de l'Enseignement qualifiant - Formation - Emploi	Avis BASSIN EFE sur le lien avec l'emploi régional	Cc ve

J'attire votre attention sur l'ajout d'une nouvelle colonne dans le fichier Excel (colonne S) indiquant si le projet introduit par l'école demandeuse concerne une OBG relevant d'une thématique commune soutenue par l'instance bassin.

La Commission de suivi opérationnel chargée de soumettre au Gouvernement la proposition de sélection annuelle des demandes d'équipements pédagogiques se réunira courant du mois de juin 2023. En conséquence, il est primordial que votre avis nous parvienne au plus tard le **vendredi 16 juin 2023**.

Pour votre parfaite information, le résultat de la sélection de l'année dernière est également jointe en annexe.

Au nom de tous les établissements d'enseignement qualifiant, je vous remercie de votre précieuse collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma parfaite considération.

Cordialement,

Thomas Belladone

Attaché



Administration générale de l'Enseignement

Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Service général de l'Enseignement secondaire ordinaire et des Centres psycho-médico-sociaux

Direction « Relation Ecoles - Monde du Travail »

Service CTA, Fonds d'équipement et Cadastre

Rue Adolphe Lavallée, 1 - 1080 Bruxelles (bureau 1F128)

Tél : +32 (0)2 690 83 64 – remt.eppeq@cfwb.be

www.fw-b.be - www.enseignement.be